SION, LUNDI 6 JUIN 1949

46me ANNÉE — No. 65

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

**ABONNEMENTS:**

*SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50*
*6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50*
*3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25*
*ETRANGER : 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.*

*Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse*

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**
Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
*ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.*
*AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.*
*RÉCLAMES: Valais 22 ct. Suisse 27 ct.*

## La votation du 19 juin

Le chroniqueur de ce journal avait probablement raison en disant que la double votation du 19 juin ne passionnait pas les foules. L'un des objets est de ceux auxquels on ne prête qu'une attention distraite : l'adhésion du canton au concordat intercantonal interdisant les arrangements fiscaux. Le bon peuple contribuable se dira sans doute que n'étant pas de ceux qui bénéficient de ces arrangements, il est parfaitement d'accord d'engager l'Etat à s'engager par contrat à ne plus conclure de ces arrangements avec personne.

Quant au second objet, le décret d'application de la loi fédérale d'assurance vieillesse et survivants, on pouvait constitutionnellement se dispenser de nous consulter là-dessus. La Constitution cantonale le prévoit en effet que n'est pas soumise à la consultation populaire la législation établie en vue de l'exécution d'une loi fédérale. Disons qu'elle n'est pas **obligatoirement** soumise, mais le Grand Conseil peut la soumettre librement à cette épreuve. Il en a décidé ainsi. Il aurait pu s'en dispenser, le peuple valaisan n'ayant pas fait exception dans cet « enthousiasme » que mit le peuple suisse à accepter la loi fédérale. On dit bien que « qui veut la fin, veut les moyens ». Ce n'est pas tellement sûr que cela. L'enthousiasme semble avoir pris un refroidissement depuis juillet 1947.

Mais enfin, il ne s'agit pas de rien réformer à la loi fédérale, on le pense bien. Il s'agit d'organiser, sur le plan cantonal, la perception des cotisations individuelles, et de déterminer le mode de participation de l'Etat, qui doit contribuer, lui aussi, à la couverture financière de la loi la plus merveilleuse que les hommes aient faite depuis qu'ils légifèrent.

Or, s'il n'y a pas grand'chose à dire sur le premier point, soit la perception des cotisations personnelles, il y eut un débat, au Grand Conseil au sujet de la contribution de l'Etat.

La Confédération, comme il est juste, ne s'en prend qu'aux cantons, pour la responsabilité des cotisations des pouvoirs publics inférieurs à elle-même. C'est probablement tout ce qu'il y a de fédéraliste dans la loi, et je trouve admirable qu'on ait laissé au moins cela ! Aux cantons de s'organiser comme ils l'entendent — quant à ce point seulement — et de demander, si tel est leur bon plaisir, la contribution des communes.

Nous aurions trouvé scandaleux que l'Etat, auquel on ne cesse de demander des économies, et qui se voit, de toutes façons, forcé d'en faire, fît le généreux et déclara en grand seigneur : « Laissez; c'est moi qui paie la note ! »

Au contraire, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard, chef des finances, sut faire le geste qui convenait en disant aux communes : « L'Etat prend sa part, mais les communes prendront la leur. »

Cette participation des communes fut contestée. Un député eut la candeur de s'écrier : « On ne nous a jamais dit, quand on faisait la propagande en faveur de la loi, que les communes auraient quelque chose à payer. »

Comme si l'on avait dit, au temps de la propagande que quelqu'un aurait jamais quelque chose à payer. Les rentes devaient tomber du ciel, apparemment, comme un perpétuel cadeau du bon Dieu.

Après avoir contesté la participation des communes, on s'efforça de la réduire. Et là, il fallut partager la poire en deux. On concéda à l'Etat que les communes payeraient; mais on lui intima d'être moins exigeant.

Cependant, les députés « non-participationistes » ne se tinrent pas pour battus. Malgré une excellente démonstration de M. Antoine Favre, prouvant qu'il n'y avait ni obligation, ni opportunité de soumettre ce décret au peuple, parce que, de toutes façons, il fallait un décret d'application et que celui-ci était bien étudié, la majorité décida que le souverain devrait dire son mot.

Et il n'est pas douteux que certains, tout en votant eux-mêmes le décret — le vote est public au Grand Conseil — souhaitent « in petto » que le peuple dise «non». Mais pour cela, il faut le consulter.

Voilà sans doute la raison pour laquelle on témoigne subitement un tel respect au souverain, alors que, il n'y a pas si longtemps — dans le cas de la loi permettant aux communes de rendre obligatoire l'assurance maladie — on avait cru pouvoir passer ce droit du souverain par-dessous jambe en élargissant abusivement la motion d'« exécution d'une loi fédérale ».

Il fallut un recours et un désaveu du Tribunal fédéral pour que cet abus de droit fût réprimé. Et, depuis lors, on ne parle plus de cette loi... qui était si urgente !

S. M.

### DESCENTE AU « MARBRE »

Dans ses « Apprentissages », Henri Duvernois, quand il fit ses débuts dans le journalisme, travailla au « Soleil » (environ 1900), sous la direction d'Edouard Hervé, un des rares journalistes qui furent reçus à l'Académie française. De ce premier patron, il nous a raconté ceci notamment :

« De santé débile et ne trouvant pas aisément le sommeil, il arriva parfois vers cinq heures du matin au tirage et causait avec les ouvriers. Il se plaisait aussi à survenir devant le « marbre » au moment où on l'attendait le moins. Bien des fois, recrus et somnolant à ma petite table de secrétaire de rédaction au milieu des soixante hommes qui composaient le « Soleil », j'ai sursauté en voyant devant moi, sortant du théâtre ou d'un bal, le patron lui-même, affable et souriant, le chapeau à la main, car il était d'une extrême courtoisie : « Je viens vous aider un peu, me disait-il. Vous ne trouvez pas que la mise en page a quelque chose de passionnant ? » Ce n'est pas un vain mot : la beauté typographique. Donnez-moi la « morasse ». Il lisait la morasse avec la rapidité vertigineuse du professionnel, trouvait ici une grosse coquille, qui avait échappé à tout le monde, là une erreur, « un bourdon » ou un « mastic ». En même temps, il jugeait les articles. Les plus mauvais lui arrachaient des soupirs. Le « oui, oui, évidemment... » du philosophe. Quand il en trouvait un bon, il griffonnait des remerciements sur sa carte, ajoutait une jolie gratification, et l'auteur trouvait cette suprise le lendemain dans sa case. »

## A Paris, les occidentaux ont dit « niet » à M. Vychinski

**En arrivant au palais rose, en voiture, le premier jour de la Conférence des Quatre, M. Vychinski ouvrit la portière et sortit un pied. Puis, avisant la foule des photographes qui accourait vers le véhicule, il rentra le pied, et sortit une main en signe de protestation. Et il cria : « Niet, niet ».**

**Les assistants se dirent : « Voilà qui est de mauvaise augure. » Mais ils s'étaient trompés. M. Vychinski à la table de la conférence fut « aimable et facétieux ». Ce sont les Occidentaux qui furent intransigeants. Et il en fut ainsi pendant toute la première partie du grand tournoi entre l'Est et l'Ouest, dont Paris est actuellement le théâtre. Ce qui caractérise la situation internationale est précisément ce changement de rôles. Le « niet » a changé de camp.**

**Depuis plusieurs mois déjà, et à intervalles réguliers, Staline a suggéré une rencontre au Président Truman. Mais M. Truman a dit « niet », Moscou n'en a pas moins décidé de négocier la levée du blocus de Berlin.**

**« Discutons la question à deux », a proposé M. Malik à M. Jessup. Mais M. Jessup a dit « niet ». « Il faut la discuter à quatre ». Et M. Malik a dit « Bon ».**

**Le blocus ayant été levé, ainsi que le contre-blocus, dans les conditions souhaitées par les occidentaux, la Conférence de Paris fut mise au point « Si nous en profitions pour discuter l'affaire grecque et si nous essayions de trouver un compromis au conflit entre les communistes grecs et Athènes?», proposa M. Gromyko aux Anglo-Saxons par l'entremise des plusieurs hauts fonctionnaires de l'O.N.U.**

**Mais les Anglo-Saxons sont persuadés que la « rébellion grecque » sera étouffée avant la fin de l'année, et qu'il n'est donc nullement besoin de payer aux Russes des avantages politiques en Grèce que l'on peut obtenir malgré eux. Ils dirent donc à nouveau : « Niet ».**

**Et ce fut un nouveau « niet » occidental lorsque M. Vychinski le premier jour de la Conférence rose suggéra que fût discutée en premier la question du contrôle à imposer aux Allemands. « Pas du tout, il faut discuter d'abord de l'unité politique et économique de l'Allemagne », lui répondirent d'une seule voix MM. Bevin, Acheson, et Schuman. Et M. Vychinski dit une fois de plus « Da », c'est-à-dire « oui » et approuva l'ordre du jour occidental.**

**Les jours suivants, la stratégie des trois ministres occidentaux fut simple : il s'agissait en se montrant unanimement intransigeants et en posant au délégué russe toute une série de conditions, de « prendre la température » de leur vis-à-vis, de mesurer l'étendue de son désir, d'aboutir à un accord coûte que coûte, de sonder sa capacité de résistance. En d'autres termes, l'Ouest appliquait simplement à un Vychinski conciliant la « stratégie Molotov ».**

**Et les demandes comminatoires de pleuvoir. L'URSS. devait abandonner ses exigences aux réparations. L'URSS. devait se dessaisir des usines dont elle s'était adjugé le contrôle en Allemagne de l'Est. L'URSS devait se plier, en cas de rétablissement d'organismes quadripartites en Allemagnes aux décisions de la majorité : c'est-à-dire de l'Ouest (sauf dans des cas exceptionnels).**

**M. Vychinski criait-il au scandale. Dénonçait-il le « bellicisme » occidental ? Non pas. Il réagissait devant l'intransigeance de l'Ouest exactement de la façon dont l'Ouest avait réagi au lendemain de la guerre devant les explosions de M. Molotov. Il resta conciliant, cordial et badin, afin de ne pas laisser échapper une chance d'accord.**

**Lorsque MM. Schuman, Dean Acheson et Bevin se réunirent, après l'une des premières réunions de la conférence, pour commenter les événements, ils émirent plusieurs hypothèses pour expliquer l'attitude de Vychinski.**

**La première était que le Kremlin avait sincèrement pris peur devant le relèvement allemand. Les élections en Allemagne orientale auraient montré aux Russes que les Allemands se tournaient décidément vers l'Ouest. Craignant la renaissance d'un puissant ennemi sur son flanc, l'URSS aurait renversé sa politique allemande. Et c'est pourquoi au lieu de dire, comme prévu : « Il faut rétablir un Reich unifié et centralisé et retirer toutes les troupes d'occupation », M. Vychinski disait au contraire : « On a déjà donné trop de libertés aux Allemands. Il faut les contrôler de près ».**

**Si Vychinski persiste pour le rétablissement de l'unité économique de l'Allemagne, c'est parce que la zone orientale est en pleine crise avec plusieurs centaines de milliers de chômeurs.**

**Et c'est pourquoi à Genève, quelques jours avant la Conférence de Paris, on put voir un autre délégué soviétiqe, M. Artunian, faire assaut d'amabilités avec l'Ouest. C'était lors de la réunion de la Commission économique européenne de l'O-NU. Et le délégué russe, répondant avec une patience angélique aux attaques anglo-saxonnes fit un plaidoyer fervent pour le développement des échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest.**

**Mais les Américains répondirent sans aménité : « D'abord cessez d'exploiter les pays satellites. Ensuite revenez au système d'avant guerre dans lequel l'Europe occidentale envoyait ses matières brutes à l'Ouest en échange de produits fabriqués. Des produits fabriqués, oui, des machines, non. »**

**Ce fut un « niet » occidental de plus**

*Au gré de ma fantaisie...*

## Le secteur... faible

*J'ai dit, Mesdames, que la conquête de vos droits politiques marchait bon train. Je professe en effet que, dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il se trouvera quelqu'un pour découvrir qu'il faut vous donner satisfaction quand vous aurez gagné la partie.*

*Aux paroles. On fait tout dire ; mais rien n'est plus solide que les faits.*

*Or les faits sont patents. Vous avez accès là où on vous le refusait autrefois. De longtemps, il y avait dans les villages des buralistes postales féminines, parce que l'administration des postes ne pouvait confier la gestion de ses affaires à des incapables qui, en l'occurrence, étaient les hommes. Mais on ne voyait pas encore des minois fardés et poudrés derrière les guichets des grands bureaux.*

*Allez donc maintenant aux guichets principaux du bureau de Sion, qu'on veut bien croire le plus important de tout le canton. Les guichets principaux sont sans contredit ceux où l'on achète les timbres. J'en demande pardon au préposé aux versements, mais je ne crois pas que l'on irait envoyer de l'argent à qui on n'en doit pas pour le simple et délicat plaisir d'un sourire féminin. Tandis que les timbres... Il en faut toujours. On pourrait en tirer au distributeur. Mais on n'a jamais la pièce de quatre sous nécessaire. Tandis qu'au guichet où sourit la jeune fille...*

*On me dit que f.-g. g. n'achète plus que des timbres d'un sou. Comme cela, il peut aller cueillir quatre sourires avant d'affranchir une lettre. Et f.-g. g. n'est pas le seul de son espèce.*

*Si les hommes, ces égoïstes, veulent bien leur en laisser la place, on verra bientôt des dames jeunes et jolies derrière les guichets des gares. Et alors...*

*Comme l'Etat doit prendre exemple sur les administrations privées — Bojen Olsommer dixit, qui ne méprise certainement pas les jolies filles — on aura une caissière de l'Etat, puis une dame du contentieux, puis une conseillère d'Etat, un certain nombre de députées, et c'est alors que les hommes demanderont audience à leurs « élues »...*

*Oui, la conquête des droits féminins va bon train, grâce à cette irrésistible offensive contre le secteur... faible !!!*

Jacques TRIOLET

### ENFANTS DES POLICIERS PARISIENS

Sous les auspices du Département de Police, avec l'appui de la Croix-Rouge Suisse et à la demande de la Préfecture de Police à Paris, il est organisé une action de secours à l'effet de recueillir durant l'été prochain, entre le 15 juillet et le 30 septembre 1949, en Suisse Romande, des enfants de policiers de la région parisienne.

Une action de ce genre avait déjà été entreprise l'an dernier dans le cadre des policiers de notre canton et plusieurs enfants parisiens avaient eu ainsi le privilège de passer un ou deux mois de vacances gratuites dans les familles de leurs collègues valaisans et de retremper ainsi leur santé altérée par les privations dues aux circonstances de la guerre.

Dans le but de permettre au plus grand nombre possible d'enfants de bénéficier d'un changement d'air, nous prions les familles qui seraient disposées d'accueillir un de ces petits (de 7 à 12 ans) de bien vouloir **s'inscrire auprès du Département de Police jusqu'au 15 juin 1949**, en indiquant :

a) la durée de l'accueil (2 mois entre le 15 juillet et le 30 septembre 1949);

b) les préférences en ce qui concerne l'âge et le sexe de l'enfant.

Quant aux frais de voyage, ils sont assurés par la Préfecture de Police de Paris.

Nous faisons appel aux sentiments de solidarité de la population valaisanne et remercions par avance les personnes qui nous feraient parvenir leur inscription.

Agriculteurs, industriels ou commerçants, familles aisées ou sans enfants auront ainsi l'occasion d'accomplir une action d'entr'aide et de remercier par là la Providence de nous avoir épargnés de l'invasion et de l'occupation.

Le Département de Police.

### LA LOI DE LYNCH

La populace blanche a enlevé lundi matin un nègre de 28 ans de la prison d'Iwinton pour le battre et le tuer ensuite. Ce nègre avait été arrêté dans la nuit de lundi, sur ordre du shérif, pour s'être battu dans une salle de bal. La femme du shérif a dit que son mari était rentré du bal pour prendre son revolver et qu'entre temps, des Blancs avaient pénétré dans la prison pour enlever le nègre. Un peu plus tard, elle a appris par téléphone que le nègre avait été abattu.

### L'ARMÉE ITALIENNE A LA POURSUITE DE GIULIANO

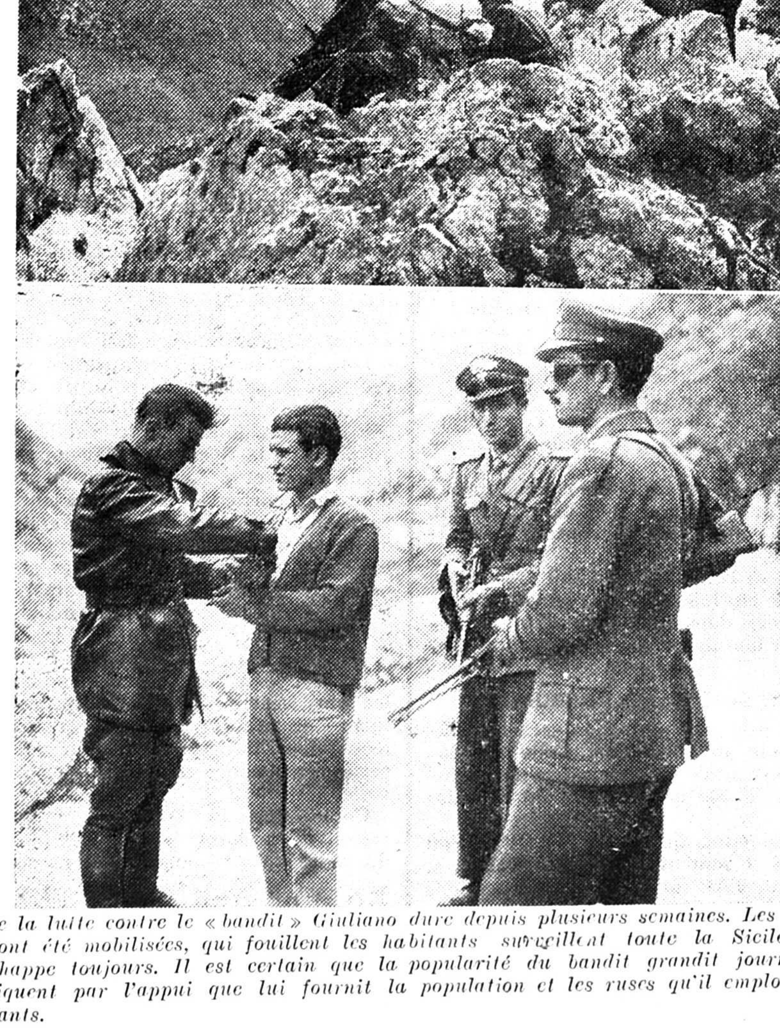

*On sait que la lutte contre le « bandit » Giuliano dure depuis plusieurs semaines. Les forces militaires et de police ont été mobilisées, qui fouillent les habitants surveillent toute la Sicile. Malgré cela, Giuliano s'échappe toujours. Il est certain que la popularité du bandit grandit journellement et ses succès s'expliquent par l'appui que lui fournit la population et les ruses qu'il emploie pour dérouter ses poursuivants.*

Lettre de Paris

## Le débat financier de Paul Reynaud

*(Note de la réd.)* — Notre correspondant de Paris, M. Charles Oulmont, duquel nous publierons deux chroniques chaque mois, est président de la Critique étrangère en France, grand prix de l'Académie française des Sciences morales et de l'Académie des Beaux-Arts. Il est, en outre, critique dramatique à la Radiodiffusion française et collaborateur à « Ce Matin », le grand quotidien parisien.

---

*(De notre correspondant particulier)*

On sait déjà — et depuis de longs mois, pour ne pas dire de longues années — combien la question financière joue un rôle prépondérant dans l'Economie générale du Gouvernement français. Et certes l'on n'a pas dû s'étonner que ce thème (de plus en plus à l'ordre du jour) devienne soudain **brûlant,** sans faire un rapprochement entre cela et la chaleur orageuse qui suffoque Paris dès avant l'été.

On a cru un moment que le Ministère était en danger; on a cru même qu'il allait être mis en minorité : et peut-être — qui sait ? — à l'heure où l'on imprimera ces lignes, le Ministère Queuille aura-t-il démissionné, ou aura-t-il été renversé, faisant place à un Ministère remanié ou réellement nouveau... Il est certain que les projets financiers proposés pour combler un déficit de 83 milmajorité. Et en ce qui concerne par exemple l'importante question de l'essence, l'idée de la payer 55 francs le litre, même en la laissant libre, ou l'idée du « double secteur », n'était pas de nature à enchanter les consommateurs.

Il est certain aussi que l'intervention à la Tribune, d'un grand « argentier » comme Paul Reynaud, n'a pas été sans émouvoir l'Assemblée. Il aurait fallu, comme nous avons pu le faire, remarquer l'atmosphère électrisée par la présence de Paul Reynaud, dans une circonstance aussi importante, pour comprendre jusqu'à quel point la personnalité d'un homme politique peut en quelques instants faire tourner le vent.

On n'a pas assez insisté sur ce qu'a dit l'ancien président du Conseil. Et pourtant il est des phrases de son bref discours qui méritent d'être soulignées : Paul Reynaud a bien marqué le fait que contrairement à ce que l'on pouvait supposer et à ce que nous entendions murmurer dans les couloirs, les Républicains Indépendants n'ont pas l'intention de réclamer une plus large part du gâteau ministériel, non plus que d'exclure les Socialistes du festin — si festin il y a. La question qui se posait à eux, au contraire, est de savoir s'ils devaient rester au Gouvernement, car ils se

(Suite en 2me page)

**L'administration décline toute responsabilité quant aux erreurs d'interprétation qui pourraient se glisser dans les annonces transmises par téléphone.**
**L'Administration.**

Le savon WALZ
fait durer votre linge

Lettre de Paris

## LE DÉBAT FINANCIER DE PAUL REYNAUD

(Suite de la 1re page)

demandent si la politique suivie permettra d'assurer le redressement français.

Paul Reynaud a remarqué tout de suite, en homme qui sait compter (il l'a dit avec esprit) que les prix français supportant des charges fiscales et « parfiscales » énormes, sont supérieurs aux prix étrangers, et par conséquent il ne s'étonne pas que la France exporte moins vers les pays à change élevés, et d'avantage vers les pays à change pauvre. Il a insisté sur le fait que le déficit français s'élève à 40 % dans la zone sterling et à 90 % dans la zone dollar.

Il a insisté aussi sur l'absurdité qu'il y aurait à refaire une dévaluation... qui serait la cinquième depuis la Libération. Il a insisté enfin sur le fait qu'**une seule** solution est normale, celle de réduire les frais généraux de ce qu'il a appelé « la maison France ».

Et peut-être certains se sont-ils étonnés du fait que Paul Reynaud ait osé un rapprochement en 1949 et 1788; mais n'a-t-il pas eu raison de s'adresser au Président Queuille en déclarant qu'il était dans la situation de Louis XVI : « A la Cour du Roi, les grands étaient puissants. Les grands que vous avez autour de vous, ne le sont pas moins. Or, si les abus sont délicieux à ceux qui en profitent, ils sont insupportables à ceux qui en pâtissent. Si le Gouvernement ne touche pas à l'essentiel et se contente comme aujourd'hui de toucher à l'accessoire, le problème subsistera. »

On ne peut qu'apprécier une affirmation aussi nette, et disons-le : aussi courageuse, dans les circonstances actuelles. Et l'on comprend alors l'émotion de toute l'Assemblée Nationale lorsque Paul Reynaud conclut : « L'heure de l'habileté est close, voici celle du courage. »

Il est bon qu'une pareille voix se fasse entendre, forte, au moment même où s'est ouverte la Conférence des « Quatre », dans cet admirable Palais Rose (Avenue Foch), qui fut autrefois la demeure du plus grand des diplomates Tayllerand, avant d'être celle d'un des plus grands seigneurs français, le fameux marquis Boni de Castellane.

**Charles OULMONT**
Président de la Critique Etrangère en France

## A TRAVERS LE MONDE

### LE SORT DU CARDINAL MINDSZENTY

D'après des renseignements parvenus aux milieux hongrois émigrés, le cardinal Mindszenty serait actellement dans des conditions physiques et mentales déplorables.

La mère du cardinal et un évêque catholique grec, qui auraient été autorisés à lui faire visite dans sa cellule, l'auraient trouvé très affaibli et l'esprit divaguant. Il aurait demandé à ses deux visiteurs à quelle date aurait lieu son procès. Il aurait oublié jusqu'au nom des familiers de son entourage.

### L'URANIUM EGARE

Le sénateur démocrate américain McMahon a déclaré à Washington que la bouteille d'uranium 235 récemment égarée par un laboratoire de Chicago avait été retrouvée. On a pu constater qu'il s'agissait non d'un vol, comme on l'avait cru tout d'abord, mais manifestement d'une simple négligence. La commission de l'énergie atomique a d'autre part révélé que la bouteille était pratiquement vide.

### UN DISCOURS DU GENERAL FRANCO

A l'occasion de la séance de clôture du congrès apologétique, le général Franco a prononcé un discours dans la cathédrale de Vich, en présence du cardinal Tedeschini.

Le général Franco a affirmé notamment que la conception politique nationale espagnole ne renferme « aucune des semences de troubles auxquelles le monde moderne nous a accoutumés. » « Le système politique du régime, a-t-il ajouté, est fondé sur des principes constructifs et des principes d'ordre. »

Après avoir parlé de «la spiritualité ardente de l'Espagne, dont, a-t-il dit, la grandeur n'a été rendue possible que grâce à son catholicisme, le général a affirmé que toute «attaque contre le catholicisme des Espagnols blesserait profondément ces derniers. »

Faisant allusion à la situation mondiale, le général Franco a affirmé que « la paix ne peut être contenue que dans les paroles de l'Evangile. » En terminant, le général Franco a renouvelé la foi de l'Espagne dans la dignité humaine.

### L'ESSENCE EST LIBRE EN FRANCE

Depuis hier matin à la première heure, l'essence est libre en France. C'est une situation réconfortante pour les usagers de la route, qui n'auront ainsi plus recours au marché clandestin.

Le prix du litre d'essence est fixé à 63 fr. 20, sur lequel l'Etat perçoit une taxe de 20 francs.

En ce qui concerne les automobilistes étrangers, le présent décret stipule qu'ils pourront se procurer des bons aux conditions antérieures et qu'ils seront placés, de ce fait, au même titre que les prioritaires, et paieront le litre d'essence, avec tickets, 43 fr. 20, soit de 15 à 20 centimes suisses meilleur marché que sans tickets.

### LA GUERRE CIVILE EN CHINE SEMBLE TOUCHER À SA FIN

La guerre civile chinoise touche à sa fin. La victoire communiste est désormais assurée, bien que les nationalistes disposent encore d'un million d'hommes. Les armées de Mao-Tse-Toung avancent maintenant vers l'ouest et le centre sud.

Le gros des forces gouvernementales se trouve à Taiouan, où les plus importants contingents de la flotte et de l'aviation ont leur base. Il y a là aussi des rassemblements de troupes bien instruites, mais les partisans communistes se trouvent déjà dans la contrée. Ils sont également actifs dans la région de Youam, à la frontière indochinoise. La plupart des forces communistes ont maintenant passé le Yang-Tsé.

### A MARSEILLE BAGARRE ENTRE SOLDATS DE COULEUR

Une violente bagarre a éclaté, dimanche après-midi à Marseille entre soldat de couleur, au cours de laquelle on déplore deux morts et quatre blessés. La police, puis les garde républicains de sûreté ont fait usage de leurs armes à feu. Un gardien de la paix et un soldat noir ont été tués. Plusieurs arrestations ont été opérées.

## CONFÉDÉRATION

### UNE NOUVELLE MÉTHODE SUISSE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le Dr Gustave Maurer, médecin en chef du sanatorium de Schatzalp à Davos, a présenté au Collège américain des spécialistes des maladies pulmonaires, à Atlantic City, une nouvelle méthode de lutte contre la tuberculose. Le Dr Maurer a affirmé que grâce à sa méthode, 38 cas considérés comme désespérés se sont terminés par une guérison. Les bacilles de la tuberculose ont été détruits en moyenne en 17 jours

### UN AIGLE ROYAL CAPTURÉ À ST-TRIPHON

Une paysanne de St-Triphon a capturé, vendredi après-midi, alors qu'elle étendait sa lessive, un rapace qui s'était brusquement abattu sur une de ses poules. L'oiseau, transporté dans un cageot à Aigle, fut identifié comme étant un aigle royal. M. Chessex, de Lausanne, président de la société «Nos oiseaux», l'examina, se félicitant de cette occasion rare de voir de près un de ces beaux oiseaux.

L'aigle était âgé de 3 à 4 ans, pesait 3 kg. 200 et mesurait 1 m. 80 d'envergure. De nombreux curieux étaient accourus pour le contempler. Malgré plusieurs tentatives, l'oiseau refusa de choisir la liberté et il ne reste qu'à attendre la décision des autorités compétentes quant au sort qui lui sera réservé.

### EPIDEMIE DE CAMBRIOLAGE A LAUSANNE

Depuis quelques semaines, les cambriolages se succèdent avec une inquiétante régularité, sans que la police trouve des indices qui lui permette d'intervenir. Ces jours passés, les les vol se sont multipliés

Le dernier ne date que d'hier soir. Faisant preuve d'un « culot » extraordinaire, un cambrioleur s'est introduit, entre 21 h. 20 et 21 h. 30, dans la villa « Excelsior », au chemin des Croix-Rouges, propriété de M. Otto Mayer, chancelier du comité olympique international.

Attirés par le bruit, les locataires, qui passaient tranquillement la soirée au rez-de-chaussée, montèrent au premier étage où ils aperçurent les talons du « visiteur » qui déguerpissait. On s'aperçut aussitôt qu'il s'était emparé de bijoux pour une valeur totale de 3 000 francs.

## CANTON DU VALAIS

**HEREMENCE — Inauguration des installations d'arrosage à Hérémence.**

Cette manifestation s'est déroulée il y a une semaine, en présence de M. l'Ing. Muller, chef des Service des Améliorations foncières de l'Etat, de MM. les ing. Schnyder et Gerber, qui ont préparé les projets, de l'autorité religieuse et civile de la commune, ainsi que des représentants des divers consortages.

Un merci spécial est à adresser pour l'aimable invitation à la presse.

La cérémonie débuta par la bénédiction religieuse des installations, et M. le curé Martin en profita pour faire remarquer la corrélation des œuvres divines et humaines, les secondes n'étant rien sans l'approbation de Dieu. Il souhaita que cette œuvre d'amélioration matérielle qui doit apporter à notre laborieuse population plus de bien-être économique.

Pendant le dîner, admirablement servi au Café du Lac, M. le président Sierro se fait l'interprète de l'autorité civile pour féliciter les promoteurs de cette œuvre dont il est aussi du nombre. Il eut des mots de remerciement envers l'autorité cantonale, qui, par la compréhension de M. le conseiller d'Etat Troillet, toujours à l'avant-garde du progrès dans notre canton, a permis la réalisation de l'œuvre. Il adresse également ses félicitations et ses remerciements à M. l'Ing. Schnyder et son collaborateur M. Gerber, aux entrepreneurs dont nous citerons M. Fardel, aux différents comités qui ont été longtemps sur la brèche. Il souhaita aussi que cette réalisation retienne notre population à notre terre parfois si ingrate et l'aide à vivre mieux.

M. l'Ing. Muller se fit ensuite l'interprète de l'autorité cantonale pour faire remarquer les difficultés de telles œuvres actuellement, et féliciter toutes les belles réalisations. M. le député Bourdin souligne la belle collaboration entre l'autorité et la population pour l'œuvre réalisée. M. l'Ing. Schnyder a des mots pleins d'humour pour présenter ses félicitations et remerciements, oubliant de dire qu'il fut le premier à étudier les projets de tous genres, réalisés par la commune.

Un petit intermède, consistant à la visite des installations du village de Mâche, permet de remettre un peu d'air dans l'ambiance de la fête.

Enfin c'est M. le vice-président E. Dayer qui se fait l'interprète des consortages pour remercier tout le monde pour l'apport fait en vue de ces réalisations et former les vœux qu'il convient de formuler dans la circonstance. **Alex. B.**

**NENDAZ — Arrestation d'un triste sire**

Dans la région de Nendaz on a procédé à l'arrestation d'un individu ayant des mœurs peu orthodoxes. Accusé d'attentat à la pudeur, il a été conduit au pénitencier de Sion et mis à la disposition du juge d'instruction.

**EVIONNAZ — Vol de 10.000 francs**

Des individus se sont introduits par effraction dans les bureaux des chantiers du barrage en construction pour l'usine de Lavey. Ces bureaux se trouvent sur le territoire de la commune d'Eviomaz, près de Saint-Maurice. Les malandrins ont réussi à forcer une caissette et se sont emparés de son contenu, soit d'une somme d'argent de près de 10,000 fr. Les cambrioleurs ont disparu sans laisser de trace. La gendarmerie de St-Maurice s'occupe de cette affaire.

Marc-C. Broquet, agence générale, Sion.


### ACTIVITE DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN 1948

Durant l'année 1948, la Police cantonale a procédé aux opérations suivantes :

130 refoulements à la frontière (1947: 205); 447 arrestations d'individus signalés (545); 113 mendiants arrêtés (189); 923 escortes (895); 5492 procès-verbaux (5542), non compris la chasse, la pêche et les denrées alimentaires.

Au cours de l'année, les postes de gendarmerie et la Sûreté ont adressé au Bureau du commandant 12,715 rapports de toute nature, contre 12,311 en 1947.

### NOUVELLE HAUSSE DU PRIX DES ŒUFS

**Le contrôle fédéral des prix fait savoir que l'accord avec les organisations de producteurs et de reprise, le prix des œufs indigènes est augmenté de 2 centimes depuis le 3 juin. Le maximum du prix au détail est 31 centimes. Pour les œufs du jour un supplément de 2 centimes peut être ajouté.**

### EVENEMENT AU CŒUR DU VIGNOBLE VALAISAN

Il est encore trop tôt pour hasarder un pronostic quelconque sur la prochaine récolte, car le temps capricieux peut toujours déjouer les calculs des hommes.

Cependant, un événement heureux et attendu va se dérouler, dans un proche avenir, au cœur du vignoble et plus précisément à Leytron.

C'est le 11 juin, en effet, dans ce charmant village, que tourneront les sphères de la **Loterie romande** et l'on peut être assuré, d'ores et déjà, que cette institution d'utilité publique et de bienfaisance tiendra ses promesses :

La récolte des lots sera belle.

### AU SUJET DU PERCEMENT DU GRAND ST-BERNARD

Une conférence de presse a eu lieu l'autre jour à Lausanne au sujet du projet de percement d'un tunnel routier sous le Grand-St-Bernard. Il a été confirmé que, dans sa séance de lundi dernier, le Grand Conseil vaudois s'est occupé de la question, On a rappelé qu'en 1946, un Comité d'initiative s'était constitué pour faire aboutir un projet de tunnel passant sous le Saint-Bernard et ayant sa sortie en Italie, dans la vallée d'Aoste. Des projets analogues avaient déjà été étudiés auparavant par les Gouvernements vaudois et valaisans. Depuis 1946, des démarches nombreuses ont été entreprises et des contacts pris entre les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Fribourg, ainsi qu'avec les autorités fédérales, pour la mise au point du projet de tunnel sous le Saint-Bernard. Ce projet a été soumis à tous les départements intéressés. La Société suisse des routes automobiles, de même que les organes touristiques se sont préoccupés également de ce projet.

La construction d'un tunnel routier alpin Suisse-Italie est d'un grand intérêt touristique pour toute la Suisse. Le projet en question serait beaucoup plus favorable pour notre pays que celui du Mont-Blanc. Tout récemment, le Conseil d'Etat vaudois et le Conseil d'Etat valaisan sont encore intervenus auprès du Conseil fédéral pour mettre en évidence les avantages du tunnel du Saint-Bernard. Une entrevue aura lieu à ce sujet, à Berne, dans le courant de cette semaine.

### A PROPOS DE CLEUSON

Une réunion des experts fédéraux et des experts de l'EOS. a lieu aujourd'hui sur les chantiers de Cleuson. L'ensemble de la situation sera examinée sur place. On espère que l'on arrivera bientôt à une entente et que les travaux pourront se poursuivre au plus vite.

### VERS LES GRANDS TRAVAUX DU MAUVOISIN

Les forces motrices du Val de Bagnes ont pris la décision de commencer les grands travaux du Mauvoisin et elles n'attendent plus pour passer aux réalisations que l'approbation sous réserves et sous conditions, par les autorités fédérales, du projet déposé auprès d'elles depuis un an et demi pour mettre en chantier la route Fionnay-Mauvoisin où des centaines d'ouvriers pourraient trouver du travail au cours de l'été.

Les concessions ont été homologuées il y a neuf mois par le Conseil d'Etat du Valais.

### AUX INFIRMIERES, NURSES ET SAGE-FEMMES ET ASSISTANTES SOCIALES DU VALAIS ROMAND

Chaque année nous aimons à nous retrouver à Longeborgne auprès de N.-Dame de Compassion. Ce fut toujours pour toutes les participantes une journée lumineuse bienfaisante pour notre pénible travail dans la profession. Nous vous appelons donc cette année aussi et nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 8 juin** à 10 h. 15 à Longeborgne. Programme habituel c'est-à-dire messe chantée, sermon du R. P. Zimmermann. Dîner à midi (chacune apporte ses provisions); 13 h. 15 Première instruction par M. le Chan. Donnet; 15 h. Deuxième instruction par M. le Curé Oggier. Prière à Notre Dame, Bénédiction.

Soyez fidèles au rendez-vous. Pour beaucoup c'est la seule occasion de fraterniser dans la profession. C'est la seule journée dans l'année qui est spécifiquement pour vous et rien que pour vous. Que personne ne manque et qu'on encourage les hésitantes.

Les aumôniers : Rév. curé Oggier et M. le Chan. donnet.

Les responsables : Mme Messmer, Mlle Robyr et Mlle Sartoretti..

N. B. — Un car sera à disposition à la gare de Sion pour le train arrivant à 9 h. 38.

### POUR LA VENTE DES FRAISES

La campagne des fraises ayant commencé, il nous paraît utile de rappeler aux expéditeurs et aux producteurs de fruits que les conditions actuelles du marché exigent qu'ils se conforment aux instructions suivantes qui sont dictées dans l'intérêt général de la production valaisanne :

1. Soigner la cueillette en effectuant un triage méticuleux selon les prescriptions sur la qualité.
2. Suspendre la cueillette à **17 heures** comme prévu par l'arrêté du Conseil d'Etat.
3. Munir les paniers de l'étiquette de contrôle avec le No du producteur et la date de cueillette. L'acheteur exige cette garantie.
4. Transporter la récolte journalière à portée de camion, de façon à permettre le ramassage et la réception de la marchandise.
5. Terminer la réception à partir de 19 heures, aussi bien aux dépôts principaux que dans les centres de ramassage.
6. Se souvenir qui si les trains de fruits ne peuvent prendre le départ conformément aux horaires, ils arriveront à destination après ceux venant de l'étranger ou trop tard pour le marché. La marchandise du Valais risque ainsi d'être invendue le jour même et de **peser sur le marché** du lendemain ce qui aurait pour conséquence un **engorgement du marché** et implicitement **une baisse de prix.**

La sauvegarde des intérêts du commerce et de la production exige de tous les intéressés la mise en pratique de ces conseils. Il est du devoir de chaque producteur de collaborer activement avec ceux qui ont le souci et la charge d'écouler la production valaisanne des fruits et légumes.

**Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes**
**Office central, Saxon**

## CHRONIQUE AGRICOLE

### COMMENT AMELIORER LA FENAISON

**L'époque de fenaison** a une influence considérable sur la valeur du foin : la fenaison précoce, c'est-à-dire juste avant ou bien au début de la floraison, donne de meilleures récoltes au point de vue de la qualité, que la fenaison tardive. La pratique de la fenaison précoce permet en outre de récolter des regains plus abondants.

D'autre part, c'est la méthode de fenaison qui influe, dans une large mesure, sur la qualité du fourrage récolté.

Depuis 20 ans, de nombreux essais ont été exécutés en Suisse sur l'emploi de siccateurs (chevalets, palissades de lattes, etc.). Ces essais ont été concluants. L'opinion des agriculteurs, qui ont séché leur foin sur siccateurs, a été unanime à reconnaître la nécessité de leur utilisation.

Ces essais prouvent que l'emploi de siccateurs présente de grands avantages même si le temps est favorable pendant la fenaison. En effet, le foin séché sur chevalets ou palissades est plus riche en éléments nutritifs que le foin séché sur le sol.

J. Landis de la Station fédérale de Liebefeld a prouvé que **le foin séché sur siccateurs atteint un rendement de Fr. 104.— plus élevé par ha. que le foin séché sur le sol.**

On peut résumer les avantages de la nouvelle méthode de fenaison comme suit :

1. Les siccateurs sont indispensables pour faire du bon foin de prairie artificielle, riche en trèfle ou autres légumineuses.

2. Les siccateurs rendent d'excellents services pour faire un foin de graminées lorsque le temps devient défavorable. L'année 1948 l'a prouvé clairement.

3. L'emploi de siccateurs économise de la main-d'œuvre et diminue le risque de pertes considérables quant à la valeur du foin pendant la fenaison.

L'office soussigné est à la disposition des administrations communales et des agriculteurs qui s'intéressent à cette nouvelle méthode de séchage de foin et de regain. Des démonstrations pratiques seront organisées prochainement dans diverses régions du canton.

Office cantonal pour la culture des champs :
**J. Ph. Stoeckli, ing. agr.**

### NOUVELLE METHODE DE FENAISON SECHAGE DU FOIN SUR CHEVALETS ET PALISSADES

Programme des démonstrations pratiques organisées par l'Office cantonal pour la culture des champs.

Orsières : Domaine Joris Edmond, mardi le 7 juin 1949. Rendez-vous au domaine à 15 h.

Monthey : Domaine de Malévoz, mercredi le 8 juin 1949. Rendez-vous au domaine à 10 heures.

Troistorrents, mercredi le 8 juin 1949. Rendez-vous devant l'Hôtel communal à 14 h. 30.

Evolène, vendredi le 10 juin 1949. Rendez-vous devant le bureau postal à 10 h. 30.

Ces démonstrations auront lieu même si le temps était pluvieux.

### VERS DE LA VIGNE PREMIERE GENERATION

La Station cantonale d'Entomologie communique:

Nous avisons les viticulteurs valaisan que malgré le très faible vol du papillon de la vigne, nous avons constaté sur des grappes en fleur l'apparition de quelques vers. Nous conseillons donc aux intéressés d'effectuer un traitement contre ce parasite dès les premiers jours de beau temps, c'est-à-dire :

1. Région allant de Fully à Sierre (rive droite du Rhône) si possible dès lundi 6 juin 1949.

2. Rive gauche du Rhône ainsi que Haut-Valais depuis Sierre et Bas-Valais depuis Martigny, dès vendredi 10 juin 1949.

On utilise pour combattre le ver de la vigne des insecticides organiques tels que Gésarol 50 ou Gésarol ordinaire ou encore Nirosan à la dose prescrite par les fabricants. Avec le Gésarol, l'adjonction de 100 gr. de mouillant pour 100 litres est recommandée. Ces produits peuvent être mélangés à une bouillie cuprique en vue d'un traitement mixte.

## CHRONIQUE SÉDUNOISE

### NÉCROLOGIE

**† M. Paul Willi**

Ce matin est décédé, après une courte maladie, à l'âge de 58 ans, M. Paul Willi, ancien maréchal. Bourgeois de Sion, il était bien connu en ville.

M. Paul Willi avait exploité durant de longues années un atelier mécanique et de maréchalerie, jusqu'en 1935. Dès cette année, il fut obligé de cesser son travail pour raison de santé. Il orienta alors son activité vers l'arboriculture et l'agriculture, fut demandé comme taxateur et occupa les fonctions de garde-champêtre.

Dans son métier, où il avait débuté comme mécanicien aux mines, puis employé chez M. Luginbuhl, avant de s'établir à son compte, il montrait une habileté remarquable.

Excellent époux et bon père de famille, M. Paul Willi s'en est allé en laissant une veuve et plusieurs enfants mariés, dans la douleur d'une brutale séparation. A la famille en deuil, nos condoléances sincères.

### L'ACVG FETE SON 50e ANNIVERSAIRE

Le dimanche 12 juin prochain, Sion sera le théâtre d'une imposante manifestation. Celle par laquelle l'Association cantonale valaisanne de gymnastique célèbrera le 50e anniversaire de sa naissance.

C'est en 1899, en effet, qu'est née l'ACVG. Peu à peu, les sections se sont multipliées en Valais, si bien qu'aujourd'hui l'ACVG comprend 83 sections groupant plus de 3,000 membres.

C'est dire qu'il s'agit là d'une des plus importantes associations du canton et la manifestation du 12 juin, à laquelle prendront part 2,000 gymnastes, actifs, hommes, pupilles, dames et pupillettes, couronnera dignement le demi-siècle d'existence de la gymnastique valaisanne.

Après les productions individuelles et d'ensemble qui se dérouleront le matin, au Parc des Sports, tous les participants défileront en cortège, l'après-midi, dans les rues pavoisées de la ville pour se grouper sur la place de la Planta où la population de la capitale pourra assister aux exercices d'ensemble de 83 sections et à l'Acte final du Jubilé.

Placée sous le patronage des plus hautes autorités civiles et militaires du canton, la manifestation du 12 juin sera, en même temps qu'une démonstration de force et de discipline, un éclatant témoignage rendu à ces pionniers du siècle passé grâce aux efforts desquels la gymnastique valaisanne a conquis aujourd'hui une place d'honneur au Vieux Pays.

### THEATRE DE SION

Jeudi le 9 juin à 20 h. 30, l'ensemble du Théâtre municipal de Bienne donnera « **Das Land des Lächelns** » (Au Pays du Sourire) célèbre opérette de Franz Lehar, avec Bruno Manazza dans le rôle principal.

Cette opérette nous montre le grand amour d'un chinois pour une européenne. Ils se marient, elle le suit dans son pays. Lui, un prince, doit par tradition épouser 4 femmes, ce que l'Européenne ne savait pas ! La tragédie commence...

Nous entendrons des airs bien connus : « Dein ist mein ganzes Herz » (à toi mon cœur), « Immer nur Lächeln », « Ich trete ins Zimmer » etc.

La partenaire du grand ténor Bruno Manazza sera l'excellente chanteuse Thea Glan.

La distribution comprend en outre, Christine von Widmann, les comiques Walter Kochner et Walter Oberhuber.

Un ballet encadrera ce beau spectacle qui est dirigé par le chef d'orchestre Lutz Harteck. Les décors sont de Manfred Domsdorf.

Une belle soirée en perspective.

Location, magasin Tronchet, tél. 2 15 50. Prix des places : 2.75, 3.30, 4.40.

### ANGLO-SWISS CLUBS

Il est d'usage, en Angleterre, de doubler toutes les manifestations de quelque importance, de compétitions sportives. Se conformant à cette louable habitude, la Fédération des clubs anglo-suisses a prévu l'ouverture de son congrès annuel des matches de tennis, des épreuves de natation, de tir, etc. Chaque club présentera une ou plusieurs équipes. Et le samedi soir, les extrêmes ici s'allient heureusement, un grand bal aura lieu au Montreux Palace, sous la présidence d'honneur de Son Excellence M. Thomas Maitland Snow C. M. C., ministre britannique à Berne. Ces journées promettent d'être des plus intéressantes, puisque, du sport à la danse, en passant par les joutes oratoires, tous les goûts seront satisfaits.

Le Valais, une des régions de Suisse les plus visitées et les plus aimées des Anglais, se doit d'être dignement représentée à Montreux les 11 et 12 juin.

Les inscriptions sont reçues jusqu'ou mardi 7 juin par M. Alex. Théler, Président de l'Anglo-Swiss Club Valais, Directeur de l'Institut de Commerce de Sion, tél. Ecole 2 23 84 (Appart. 2 14 84).

### AVANT UN CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE SION

Annoncée pour un soir de la semaine passée, cette manifestation musicale n'a pas eu eu lieu en raison du mauvais temps qui a sévi selon les règles du jeu. L'Harmonie annonce un concert et vient la pluie qui déjoue ses projets ! Au bon temps du « canotier » il en était déjà ainsi. Mais l'Harmonie ne se décourage pas pour autant et annonce son concert populaire pour le mardi juin, n'en déplaise aux « éclusiers » du ciel...

Ainsi, après avoir remporté un succès remarquable à Ardon, lors de la Fête cantonale des musiques, l'Harmonie de Sion, offre à la population les joies d'un concert au cours duquel seront jouées des œuvres travaillées sous la direction de son éminent chef M. Pierre Santandréa. Au programme, qui sera exécuté dans les jardins de l'Hôtel de la Planta, figurent les morceaux suivants : 1. Marche des volontaires belges, de Casia; 2. Largo, de Haendel; 3. Histoire d'Autrefois, de Viot; 4. Intermezzo de l'Arlésienne, de Bizet; 5. Le Chasseur Maudit, pièce symphonique de C. Frank; 6. Princesse Marche, de Bozi.

L'entrée pour ce concert est libre. Il est certain que la population, à laquelle est dédiée ce concert, viendra nombreuse pour entendre notre Harmonie Municipale qui va vers un bel avenir musical.

### LA FOIRE DE SION

Petite foire, samedi, à Sion ; peu de ventes. Les prix des bovins sont légèrement en hausse, mais ceux des pores sont en forte baisse. Animaux exposés en vente : vache 93; génisses 29 ; veaux 3 ; taureaux 3 ; pores et porcelets 361 ; chèvres 34 ; moutons 28.

### CHEZ LES CONSERVATEURS

Les jeunes conservateurs de Sion et environs, continuant le cycle de leurs conférences d'études, organisent pour le jeudi 9 juin, à l'Hôtel de la Planta, une séance d'information concernant la communauté professionnelle.

Ils ont fait appel pour cet exposé à M. le député Paul Frainier, de Lausanne, qui pourra faire part des expériences pratiques en ce domaine en général et spécialement en ce qui touche sa propre entreprise.

Tous les jeunes conservateurs, ainsi que les personnes sympathisantes ou qui s'intéresseraient à cette question, ne manqueront pas d'assister à cette importante séance.

### 200 CHEFS-D'OEUVRE EXPOSÉS A SION

La maison dite de la Diète est sans contredit le plus beau bâtiment de la ville de Sion. Construit au début du XVIIe siècle par l'évêque Hildbrand de Riedmatten, pour loger les députés à la Diète du district de Conches — à cette époque la capitale valaisanne n'avait pas d'hôtel — cette maison devint successivement, par héritage, la propriété des familles de Riedmatten, de Kalbermatten et Brindlen. Il y a quelques années, l'antiquaire Léopold Rey fit l'acquisition et restaura cet immeuble de la façon la plus heureuse. C'est aujourd'hui un vrai « Palazzo florentin » qui fait l'admiration de tous.

Pour couronner la restauration de ce chef-d'œuvre, une exposition de peinture et sculpture aura lieu du commencement de juin à fin octobre dans les salles magnifiques du palais. Placée sous les auspices de la Société de développement de la ville de Sion et patronnée par un comité d'honneur dont font partie de hautes personnalités suisses et valaisannes, l'exposition comprendra deux parties distinctes, soit : une de peinture ancienne du « Quatro-Cento » à la fin du XVIIIe siècle, et une de peinture moderne, avec Cézanne, Monet, Renoir, Bonnard et Picasso. De cette manière, les visiteurs pourront se rendre compte de la différence qui existe entre l'art ancien et l'art moderne.

En plus, dans les salles attenantes, seront exposés les plus beaux sujets de sculpture romane et gothique de provenance suisse et étrangère. Un collectionneur très connu a bien voulu prêter pour cette circonstance sa magnifique collection personnelle.

Cette exposition connaîtra un grand succès en raison de la haute valeur des objets présentés et du cadre unique dans lequel ils seront exposés.

### RALLYE AERIEN ET FETE DE L'AIR 11 ET 12 JUIN

L'aérodrome de Sion verra à nouveau, samedi 11 juin, dès 15 h., arriver les participants au IIme rallye international du Cervin.

Après le succès du rallye 1948, il suffit de rappe-

ler qu'un rallye est un rendez-vous de concurrents arrivant en avion de divers pays.

Leur classement s'établit sur la base du nombre de kilomètres parcourus en vol, multiplié par le nombre de passagers, et divisé par le nombre de chevaux du moteur (plus ou moins les points de bonification et de pénalisation).

Ce n'est pas une course de vitesse : chaque pilote choisit son heure d'arrivée, et doit s'en écarter le moins possible. Pour éviter l'encombrement à l'atterrissage, l'heure d'arrivée est comptée au passage sur la tour de contrôle (sommet du Mont de Lens) que doivent survoler les concurrents, qui atterrissent ensuite tranquillement.

En même temps qu'une manifestation touristique, faisant découvrir les régions survolées, un rallye est un « banc d'essai » pour avions de tourisme, et c'est là son intérêt, puisque l'avion au plus faible moteur et au plus grand nombre de places est avantagé.

A ce jour, sont inscrits 34 avions, avec 103 passagers, soit : 9 avions suisses avec 29 passagers (pilote compris), 13 avions français, avec 41 passagers, 11 hollandais, avec 30 passagers, 1 anglais, avec 3 passagers. Ainsi donc, plus des deux tiers des avions sont à trois ou quatre places, ce qui montre bien les possibilités des avions de tourisme ; leur nombre prouve l'attrait qu'exerce, surtout à l'étranger, notre aérodrome et notre pays.

Samedi après-midi et dimanche toute la journée, des avions bimoteurs de la Swissair et de la Transair seront à disposition pour des vols de passagers : dimanche après-midi, fête de l'air, avec démonstration de haute voltige sur trapèze volant.

Un service d'autocars est prévu et la cantine ne manquera pas, en sorte qu'il y aura grande animation en l'air et à terre.

Enfin, les visiteurs pourront se rendre compte des travaux d'agrandissement, actuellement en cours, qui feront de notre aérodrome le 3me de toute la Suisse, immédiatement après Kloten et Cointrin, quant à la longueur de la piste.

### ETAT CIVIL DE SION

Mois de mai 1949

NAISSANCES

Muhlheim Jean-Michel, de Gilbert, de Neirivue; Hofmann Karl Joseph, d'Hermann, de Weggis. Castelli Marie Gabrielle, de Marcel, de Varzo. Biderbost André Aloys, de Gaston, de Ritzingen. Bourban Anne, de Jules, de Nendaz. Schupbach Jeanine, de Charles, de Biglen. Revaz Anne-Marie, d'Arthur, de Salvan. Favre Serge, de Michel, des Agettes. Buchard Magaly, d'Arthur, de Leytron. Hischier Jeanne-Rose, de Jean, d'Oberwald. Blanc Josiane, d'Armand, d'Ayent. Bentele Béata, d'Albert, de Diepoldsau. Maytain Anne-Marie, de Gabriel, de Nendaz. Roten Adrienne Julie, de Jean-Louis, de Sion. Baur Madeleine Chantal, d'Auguste, de Tauffelen. Bolli Marie Hélène, de René, de Sion. Monnet Monique Eliane, d'Ulysse, d'Isérables. Praz Georges, de Jules, de Nendaz. Zermatten Christine, de Maurice, de St-Martin. Brigger Julia, de Bertrand, de Grächen. Brigger Georgette, de Bertrand, de Grächen. Fournier Christine, de Séraphin, de Nendaz. Studer Marie-Thérèse, de Robert, de Mund. Luisier Christine Marie, d'Angelin, de Bagnes.

MARIAGES

de Lavallaz Joseph, de Joseph, de Sion et de Torrenté Suzanne, de Maurice, de Sion. Dayer Jean, d'Alfred, d'Hérémence et Reynard Joséphine, d'Alfred, de Savièse. Stähli Alfred, d'Alfred, de Netstal et Fauchère Marie Madeleine, de Pierre, d'Evolène. Gay Maurice, de Camille, de Salvan et Mayor Madeleine, de Philippe, de Nax. Mayoraz André, de Joseph, d'Hérémence et Carthoblaz Jeannine, de Nendaz. Roessli René, de Joseph, de Sion et Lietti Simone, de Joseph, de Sion.

DECES

Evéquoz Edouard, de Maurice, de Conthey, 71 ans. Berthouzoz, née Vergères Florita, de Conthey, 31 ans. Fontannaz Jean, d'Emery, de Conthey, 30 ans. Lattion, née Vouilloz Marie, de Saxon, 86 ans. Hofmann Jost, de Martin, de Weggis, 61 ans. Dubuis Jules, de François, de Savièse, 37 ans. Fournier, née Fournier Marie-Cécile, de Nendaz, 59 ans. Fournier Marc, d'Augustin, de Nendaz, 16 ans. Rombaldi, née Rombaldi Letizia, de Veysonnaz, 54 ans. Bonvin Madeleine, de Jean Romain, 71 ans. Salamin Joseph, de Robert, de St-Luc, 1 mois. Filippini Guiseppe, de Hyacinthe, de Gozzano, 69 ans.

# Les Sports

**FOOTBALL**

**France-Suisse 4-2 (2-0)**

L'équipe suisse n'a pas fait le match que l'on attendait d'elle. Pourtant les arrières Neury et Gyger, les avants Fatton et Ballaman, et surtout le demi-aile Bocquet, parfait dans son rôle de capitaine n'ont pas été en dessous de leur réputation. Le nouveau promu Jucker n'a pas fait oublier Corrodi. Par contre, Eggimann, réintroduit dans l'équipe suisse se comportait fort honorablement. Sur le plan technique, les joueurs helvétiques ont fréquemment dominé leur adversaire, mais ils ont rencontré hier une équipe de France transformée, qui disposait d'avants très entreprenants et très opportunistes. La grande mobilité dont ont fait preuve les diverses lignes de l'équipe de France a constitué un des éléments décisifs de cette rencontre. Chez les vainqueurs, les meilleurs furent les ailiers Baillot et Grumellon, l'inter-droit Vandœren, le demi-aile Hon et le gardien Vignal. Ce match a été perdu à cause de la défense trop faible de l'équipe suisse.

**Martigny-La Tour (1-1) 1-2**

Il y a quelques semaines encore, l'intérêt était grand dans le groupe de 2me ligue valaisanne. C'était la course aux points et celui du titre. Les mauvais matches du début de saison de certains clubs tels que Sion ou Monthey, pouvaient être néfastes.

Le plus régulier a été sans contestation Martigny, qui devait jouer hier son grand match de barrage pour l'ascension en Ire ligue. Les Bas-Valaisans tentaient leur chance pour la troisième fois de suite. Nous pouvons aussi dire que Monthey ou Sion aurait très bien pu accéder à cet honneur, car Martigny a joué, hier, au-dessous de ses moyens. Peu de technique, des passes imprécises, peu de shoots au but.

En face d'eux, une équipe bien décidée, travailleuse, qui jouait avec un système qui s'appliquait bien. Ils étaient dans tous les compartiments supérieurs et leur victoire d'hier est une chose incontestée. Ce qui fit balancer le match, c'est principalement le centre-demi Macchi, au milieu du terrain le roi, alors que son vis-à-vis Franchini n'était pas formé et trop souvent perdait des balles dans les corps-à-corps.

La Tour n'avait pas reculé devant les frais, puisqu'ils ont fait revenir leur gardien Bosshard depuis la Yougoslavie, où il travaillait pour une maison suisse.

Le premier but fut l'apanage de Schranz, sur une mésentente de la défense de Martigny. Mais 10 minutes plus tard, l'égalité était rétablie sur pénalty que tira admirablement bien Mudry. M. von Wartburg, l'arbitre, renvoya dos à dos les adversaires à la mi-temps, sur le score de 1-1. Nous devons dire que ce n'était pas le reflet de la partie, les « Boelands » auraient mérité 2-1.

La seconde partie fut ensuite équilibrée, chaque équipe jouant le tout pour le tout. Martigny fut bien près de scorer, mais parfois la malchance était de son côté. Il a fallu quelques 7 minutes avant la fin pour que, sur coup franc, l'excellent Macchi plaça un shoot imparable. Le sort était scellé. Mais les chances de Martigny aussi minimes qu'elles soient, existent encore. Sinon ce sera une autre fois, et espérons-le, à moins que le F.-C. Sion se retrouve pour une autre année pour regagner la place perdue en Ire ligue. **Dx.**

**Martigny Jrs-Sion Jrs (2-0) 6-0**

Il semble, en apparence, que nos juniors sédunois ont essuyé une lourde défaite, la deuxième de la saison en face des jeunes Martigny-Sports.

Pendant le premier quart d'henre, les Sédunois ont fait un foot-ball magnifique, constructif, avec passe précise, des shoots qui partaient. Mais, par comble de malheur, leur meilleur élément en défense Vadi, dans une rencoutre assez dure avec un adversaire se blessa sérieusement. Il abandonna la lutte pour quelques instants et tenta de la reprendre, mais dut retourner au vestiaire en boîtant bien bas. Di Francesco le remplaça, mais malgré ses magnifiques qualités d'inter, il n'était pas à son poste. Il brûla ses cartouches et se fit remplacer. Ce fut dès ce moment la désorganisation: une défense mal soutenue, une ligne d'attaque pas fournie. On arriva ainsi à la fin de la partie avec 6 buts encaissés et sans avoir pu sauver l'honneur.

Cette première est perdue, mais la course au titre n'est pas au bout et espérons que les juniors sédunois n'auront aucune faiblesse dimanche prochain et ils seront près du titre qu'ils méritent.

**CYCLISME**

**Course contre la montre de la Pédale sédunoise**

Notre club local organisait hier sa course contre la montre. Chaque concurrent part seul avec 2 minutes d'avance ou de retard, suivant le tirage au sort.

Ce genre de compétition peut paraître peu spectaculaire, que de voir un solo peiner sur la grande route, mais c'est le meilleur moyen de connaître la puissance de chacun. Hier, par exemple, nous avons pu relever que Méroli, pourtant champion valaisan de la catégorie, se fit battre par Henri Géroudet, un jeune qui promet. Quant à Alberganti, il prenait le meilleur sur Rieder. Constatons, pour terminer, que ces coureurs se tiennent très près et peuvent affronter avec confiance leur prochaine course à Genève, dimanche prochain.

Classement : 1.Henri Géroudet, 45' 57" ; 2. Méroli 46'; 3. Alberganti, 48' 13"; 4. Rieder; 5. Michlig, etc. **Dx.**

**Blackmint**
Menthe sans alcool

Dépositaire : Fr. Bruttin, Eaux minérales
Sion Tél. 2 15 48

## Dans nos Sociétés...

*Ski-club Sion:* Pour clôre la saison de ski 1948-49, le SCS. invite tous ses membres à participer nombreux, dimanche 12 juin, à sa sortie raclette traditionnelle qui aura lieu cette année au Lac Bleu de Lucelle s. Les Haudères. Le programme de la journée sera communiqué aux participants lors de leurs inscription, au plus tard jusqu'au vendredi 17 juin, auprès du chef de course Aloys Bonvin, épicerie, av. du Midi. La finance de Fr. 12.— comprenant car et raclette est à verser lors de l'inscription. Possibilité de transport pour les clubistes désirant se rendre à l'inauguration de la nouvelle cabane des Aiguilles Rouge d'Arolla.

*Chœur mixte de la Cathédrale.* — Lundi 6 juin, pas de répétition; à 20 h. le cœur chante la Bénédiction.

Jeudi 9 juin, à 20 h., bénédiction; à 20 h. 30 répétition générale

Dimanche 12, le chœur chante la grand-messe.

## Nous avons reçu...

**La Patrie Suisse, No 23, du 4 juin** — « L'opération Rhin » un intéressant exercice de nos pontoniers militaires. — Après 25 siècles, nouvelles découvertes en Egypte. — La grève des cheminots à Berlin. — Trésors musicaux de collections suisses — Une étrange affaire, nouvelle, par M. de Carlini. — La princesse Margaret-Rose en Suisse. — Le mariage de Rita Hayworth. — La chronique de Squibbs. — Le joueur d'échecs, etc. etc.

**La Femme d'aujourd'hui, No 23, du 4 juin 1949** — Fruits, légumes et histrions, reportage fantaisiste. — Deux amours, nouvelle inédite, par Cécile Poffet. — L'histoire commence par un mariage, par M. Auclair. — Les conseils du jardinier, par A. Dufour. etc. etc.

†

Madame Henriette **Willi-Furrer,** à Sion;
Madame et Monsieur Roger **Pasche-Willi,** à Genève;
Monsieur Emile **Willi,** à Sion;
Madame et Monsieur Léo **Magnin-Willi,** à Sion;
Madame Veuve Catherine **Willi-Delèze,** à Sion;
Madame et Monsieur René **Starkemann-Willi,** à Genève;
Madame Joséphine **Barmettler** et son fils Gustave, à Genève;
Monsieur et Madame Joseph **Holzer-Heisig,** à Lausanne;
Madame et Monsieur Robert **Dussex-Holzer** et leurs enfants, à Genève;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**MONSIEUR**

**Paul WILLI**

**Maréchal**

leur cher époux, père, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle et parrain, enlevé brusquement à leur tendre affection, le 6 juin 1949, à l'âge de 58 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 8 juin, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Rue du Rhône.

Priez pour lui

(Cet avis tient lieu de lettre de faire-part)

LOTERIE ROMANDE
plus que 5 jours !
TIRAGE A LEYTRON
051

La grande vente de mobilier de gré à gré
pour cause de transformation
LES TOURELLES à Territet
(anc. Hôtel Vernet, près Gare)
continue tous les jours
jusqu'au jeudi 9 juin 1949
de 9 h. du matin à midi et dès 14 h.

Il reste encore **quelques belles chambres à coucher complètes, salles à manger, mobilier de salon moderne** et de style, **2 superbes chambres à coucher Ls XV et Ls XVI,** belles tables de conférences, 125 x 250, grand bureau plat, double, en chêne, 125 x 200, bibliothèques, glaces, buffets, quantité de lits bois, complets, en parfait état, lavabos commodes, avec et sans glace, armoires à glace, fauteuils, canapés, dievrs tapis, une superbe console Ls XV, dessus glace, env. 180 cm. de longueur, 2 glacières, fourneaux à gaz, fourneaux potagers, avec bouillottes cuivre, une salamandre, une cheminée portative, 2 calorifères. Quantité d'autres meubles et objets divers, trop long à détailler.
Tout doit être vendu.
Belles occasions pour fiancés, appartements, chalets, villas, etc.
Vente faite par les soins de **G. Albini,** tél. 6 22 02

**A vendre**
d'occasion 1 fourneau à gaz, 3 feux, 1 four en bon état, Fr. 70.— ; 1 groupe frigorifique « Autofrigor », 1600 calories. Conviendrait pour boucherie ou laiterie ; 1 buffet chêne, vitré, conviendrait pr café ou magasin ; 1 jeu de football ; 1 gramophone ; 1 étagère à liqueurs.
S'adresser à l'Hôtel du Soleil, Sion.

Je cherche à acheter
**appartement**
3-4 pièces, en ville ou environs.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 5997 S.

On demande une
**jeune fille**
pour aider au ménage, pendant la saison d'été en montagne. Entrée de suite.
Faire offre à Case postale 209, à Sion.

**A vendre**
400 toises de fourrage.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3503.

On cherche une
**Jeune fille**
pour garder des enfants.
S'adresser au **Garage Moderne, Sion.**

**PERDU**
porte-monnaie contenant une certaine valeur. Rapporter contre récompense à **Roux Angelin,** Champlan-Grimisuat.

**A vendre**
pousse-pousse Royal-Eka.
Epicerie des Creusets. Tél. 2 22 42.

**On cherche**
à placer pendant les vacances, jeune garçon pour petits travaux, ou porteur.
S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3502.

A louer au Pont de Bramois. petit
**appartement**
grande chambre et cuisine. Libre de suite.
S'adresser Boulangerie Schupbach, Bramois.

On cherche
**Personne**
de confiance, sachant cuisiner, pour ménage soigné. Bon gage.
Adresser offres sous chiffre P 7218 S à Publicitas, Sion.

**Jeunes conservateurs de Sion et environs**
Jeudi 9 juin, à 20 h. 30
dans la grande salle de l'HOTEL DE LA PLANTA
Séance d'information sur
**La communauté professionnelle**
Orateur:
M. le député PAUL FRAINIER, de Lausanne

**Rallye Aérien 12 juin**
On cherche une dizaine de
**sommelières**
au courant du service, pour les 11 et 12 juin.
S'inscrire au Café de l'Aéroport.

**Horaire mural local**
C.F.F. ET COURSES DES CARS POSTAUX
En vente : Fr. 0.80
Bureau du Journal
Gare Voyageurs C.F.F.
Armand Revaz, Tabacs, av. Gare
Biner Tabacs, rue du Rhône

Visiter la
**CARAVANE EXPOSITION RENAULT**
ENTRÉE LIBRE
demander un essai !
avec la nouvelle 4 c.v. moteur arrière
4 places - 4 portes
CAMION 2500 kg 12 CV Cabine avancée
CAMIONNETTE 1000 kg 12 CV Cabine avancée
CAMIONNETTE 300 kg - 5 CV Fourgonnette
JUVAQUATRE Conduite intérieure 5 CV 4 places - 4 portes
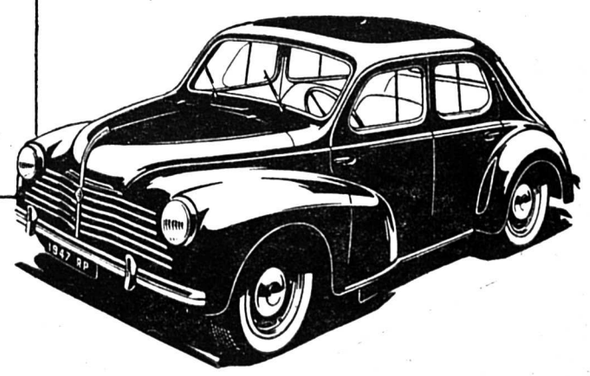
Concessionnaire pour le Valais :
**GARAGE MODERNE A. Gschwend SION**
Tél. 2 17 30.

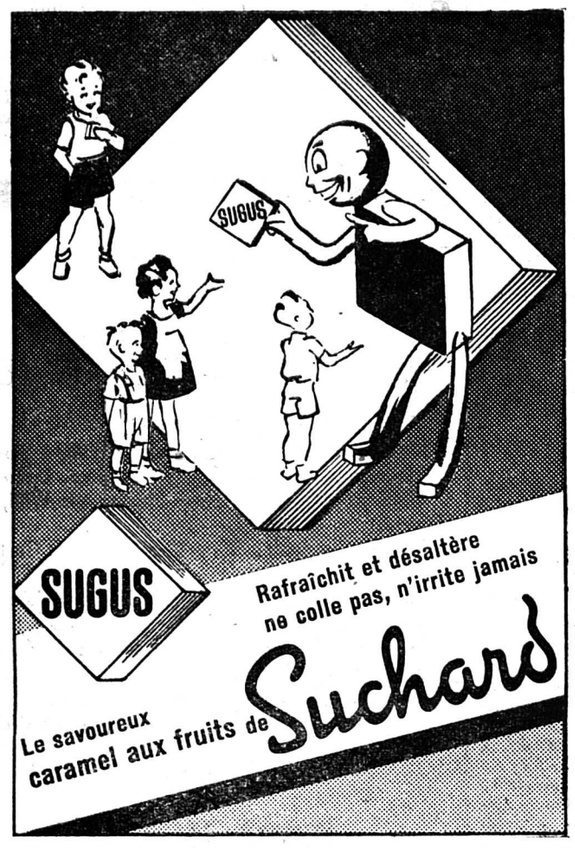


**Un bonne saison d'été**

dans une bonne place

BUREAU TRANSIT = SIERRE. Tél. 5 18 51

PENNSYLVANIA MOTOR OIL
100% PURE
PENNZOIL
ADOLF SCHMIDS ERBEN SA. BERNE

A vendre

**autocar Dodge 22 places**

transformable, avec pont de 5 m. de long, année 1938, 19 CV., 5 vitesses, frein moteur, chauffage, monté avec essieu spécial pour la montagne. Prix Fr. 18 000.— plus Ica 4 %.

S'adresser à Carrosserie R. MOSER, VEVEY.

**La Maison E. Guillod-Gatti**

Marchand-grainier **Nant-Vully** = Tél. (037) 7 24 25

vous offre de beaux plantons exempts de maladie : Choux blancs (demi-hâtif et tardif), choux rouges, Choux Marcelin, Choux-fleurs, Choux pommes, violets et blancs, choux raves beurrés, choux de Bruxelles, choux frisés non pommés, poireaux, à Fr. 16.— le mille, 1.80 le cent. — Salades pommées, laitues pommée, betteraves à salade, bettes à côtes Fr. 14.— le mille, 1.60 le cent. — Céleris-pommes Fr. 4.— le cent. Reine-Marguerite, Tagètes et Mufliers : Prix du jour.

Se recommande.

**Vente de lits à bon marché**

1 lit en bois une place, sommier remis à neuf, matelas en très bon état Fr. 120.— avec édredon, plumes et oreiller neufs Fr. 175.—; 1 table de nuit gratuite; 1 lit en bois 1½ place, sommier et matelas remis à neuf Fr. 140.— avec édredon plumes et oreiller neufs Fr. 200.—, table de nuit gratuite. Très beau lit bois moderne à 2 pl. avec sommier et matelas, édredons plumes, 2 oreillers, le tout à l'état de neuf, seulement Fr. 415.—, jolie table de nuit gratuite. Divan-couche neuf, 175 long, 70 large, avec treillis de 1ère qualité, seulement Fr. 105.—. Un beau lit une place avec sommier neuf, matelas neuf, crin animal Fr. 300.—, avec édredon plumes, neuf; 2 oreillers Fr. 370.—, table de nuit gratuite.

**A. Raymann, Occasions-Möbel, z. Kindli, Stäfa/ Zurich.**

A louer, pour la saison, aux Mayens de Nendaz, un

**CHALET**

**meublé,** alt. 1,500 m.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3500.

**Appartement**

à louer de suite, deux chambres, 1 cuisine, centre de la ville.

Téléphoner au No 2 20 78, Sion.

**MAYENS DE SION**

à louer au centre

**CHALET**

3 pièces, eau, lumière.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 7127 S.

**Machine à tricoter**

à vendre d'occasion, parfait état, 4 becs fils, jauge 8-80.

S'adresser chez A. Evéquoz, Sous le Scex (vers la Fabrique de Draps, côté est).

**Vélo de course**

4 vitesses, très jolie occasion, à vendre pour le prix de Fr. 200.—.

S'adresser chez Ferrero Cycles, Sion.

**A vendre**

**moïse** en bon état, **poussette** et **pousse-pousse** d'occasion.

**S'adr. au bureau du Journal** sous chiffre 3497.

On cherche à acheter

**petit domaine**

4-6 hectares, terrain de toute première qualité, convenant pour cultures maraîchères pas trop décentré.

Ecrire sous chiffres P 7171 S à Publicitas, Sion.

**CHARCUTERIE**

Gendarmes, la paire —.70; Cervelas, la paire —.60; Saucisses d'Emmenthal, la paire —.70; Saucisses au cumin, la paire —.30; Saucisses fumées, se conservant bien, le ½ kg. 2.50; Mortadelle, se conservant bien, le ½ kg. 2.20; Viande fumée à cuire, le ½ kg. 2.50;

Expédie en tout temps par remboursement.

**Boucherie chevaline, M. GRUNDER, Berne. Metzgergasse 24. Tél. 2 29 92.**

**Achat continuel**

**machines à tricoter**

**Dubied et Schaffhouse**

jauge 36, 32, 25, 21, largeur de travail depuis 60 cm. Débarras immédiat comptant.

Offres avec prix à : **Moeschler, Deux-Ponts 22, Genève**

**Occasion**

A vendre poussette en bon état ainsi qu'un manteau de pluie pour dame en gabardine, taille 40.

S'adresser chez F. Sierro, Ch. des Collines, Sion.

**Mme A. Fontannaz**

**Pédicure** diplômée

**SION, R. de la Dent-Blanche**

reçoit tous les jours et sur rendez-vous. Tél. No 2 11 99.

**A vendre**

pour cause de départ Fiat 1100, modèle 47, conduite intérieure, C. V., revisée, état de neuf. Prix avantageux

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3499.

**Aide de ménage**

cherchée pour la campagne vaudoise. Bons gages et meilleurs traitements assurés.

S'adresser à Mme Charlet-Falconnier, Les Linardes, Cossonay (Vd).

On achèterait d'occasion

**grand potager**

pour colonie de vacances.

S'adresser au **Curé de St-Léonard.**

A vendre à de bonnes conditions

**voiture Plymouth**

en parfait état de marche.

S'adresser sous chiffre P 7058 S, à Publicitas, Sion.

**A vendre**

un manteau de fourrure mouton clair, bonne occasion Fr. 180.—.

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3495.

**A VENDRE D'OCCASION !**

**50 baignoires**

émaillées, sur pieds et à murer Lavabos faïence à 2 robinets.. Cumulus électrique 100 lt. W-C. complets avec réservoir.

**25 chaudières**

**à lessive à bois, 165 lt.**

à circulation d'eau, en tôle galvanisée, d'occasion Fr. 95.-,

**COMPTOIR SANITAIRE S A**

9, rue des Alpes, GENÈVE

Tél. 2 25 43. - On expédie

RAPPEL

Le nouveau nettoyeur suisse est en vente partout.

**en une seule opération**

le flacon Fr. **3.60**

— impôts compris —

**Jeune employé**

de commerce ayant pratique (Français-Allemand) cherche place.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3501.

**L'avantage particulier**

du PECTORAL est qu'il ennoblit chaque café noir. Il en fait une boisson exquise, qui a de la classe et de la couleur.

**PECTORAL**

*„le complément du café noir"*

Demandez PECTORAL dans les bonnes épiceries en paquets de 100 grammes à 42 cts.

THOMI & FRANCK S.A. BALE

A vendre

**java**

**250 cm³**

état de neuf, prix intéressant.

S'adresser sous chiffre P 7142 S à Publicitas, Sion.

**Nous offrons**

Pétunias toutes teintes à Fr. 3.60 la douzaine ; Bégonias à Fr. 2.40 la dz; Géraniums-Tagètes-Reines Marguerite-Salvias et toutes fleurs annuelles à des conditions avantageuses.

Dirren Frères, Pépinières du Domaine des Iles, Martigny, Tél. 6 16 17.

**A vendre**

100 belles poussines Leghorn de 3 mois à Fr. 9.— pièce.

Téléphone No 2 18 68.

On expédie.

**Hildebr. de Roten**

Chirurgien F. M. H.

**absent**

jusqu'au 17 juin

A louer dans villa

**chambre meublée**

indépendante avec balcon.

S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 7200 S.

La Caisse Nationale Suisse d'assurance en cas d'accident Agence principale de Sion cherche

**juriste**

de langue française, âgé de 28 à 35 ans, bonne connaissance de la langue allemande exigée.

Perspective d'avenir pour candidat qualifié.

Importante maison de la branche alimentaire cherche, pour le canton du Valais,

**jeune représentant**

bilingue, très qualifié, citoyen valaisan, connaissant bien le commerce de détail et ayant exercé déjà une activité de représentant en Valais.

Faire offres sous chiffre **V. F. 269-20 à Publicitas, Lausanne,** avec photo curriculum vitae, prétentions, copies de certificats, etc.

80

**Nostradamus**

DE MICHEL ZEVACO

— Parce que ce jour-là, le roi de France y entrera, lui ! Pierrefonds n'est pas à lui. Mais il sera bien accueilli !

— Les vingt braves que j'ai amenés sont inutiles, dit Lorédan. La ruse doit ici remplacer la force...

— Avant mercredi, dit Roland, j'entrerai ou je serai mort.

L'auberge était placée au pied du géant. Elle avait la spécialité de ravitailler MM. les officiers de la garnison en pâtés de faisans et venaisons. De plus, on y tenait buvette pour les archers, les arquebusiers et les moines de Saint-Jean y faisaient escale avant de monter au château. Maître Tiphaine, patron de cette auberge, était un homme de cinquante ans, sec, quelque peu sombre.

Il était marié à une jeune Normande de vingt-quatre ans, une de ces silencieuses gaillardes dont l'œil vous raconte tout de suite le genre de poésie qu'elles préfèrent. Tiphaine, de temps à autre, racontait à Martine :

— Si jamais tu me trompes, je te tue.

— Bah ! se disait-elle, je ne serai tuée qu'une fois...

II

UTILITE DU BRACONNAGE

Ce soir-là, vers 5 heures, dame Tiphaine épluchait des oignons destinés à la sauce d'un beau lièvre, lequel devait être mangé par Roland de Saint-André et Lorédan. Tiphaine mettait le lard en capitolade, rageusement, les yeux mauvais.

— Martine, dit-il tout à coup, il me semble que ce blondin du château, ce jeune cornette, ce damné vicomte... vient bien souvent rôder autour de mon poulailler...

— Le soupçonnes-tu d'en vouloir à nos poules ?

— Je te dis, moi, que c'est autour des jupes qu'il rôde...

— Ah ! si c'est cela que tu veux dire, il vient peut-être bien pour Madelon, qu'en dis-tu ?

— A moins que ce ne soit pour toi, damnée bique !

Martine leva sur son mari ses yeux pleins de larmes.

— Mets-les là ; mais si jamais tu me trompes, je te tue !

— Tu me le répètes dix fois par jour.

Tiphaine agita furieusement son hachoir. Au fond, il était parfaitement rassuré par la parfaite tranquilité de Martine. Rassuré tout au moins pour la nuit prochaine. Cette scène était, en effet, une scène préventive. Après un bon quart d'heure, il fit :

— Dis-donc, à quelle heure se lève la lune ce soir ?

— Est-ce que je sais moi ? Je me couche comme les poules.

— C'est que, reprit-il, il paraît que mercredi prochain un gros seigneur de Paris vient au château, un gros comme qui dirait un prince. Et alors, on m'a mandé de là-haut, de me munir d'un bon chevreuil, avec quelques autres bricoles autour. Il faut que j'aie la grosse pièce cette nuit, c'est pas trop tôt pour la faire attendrir.

— Si fait, dit Martine, c'est un peu tôt. Vas-y demain.

— Bon ! pensa Tiphaine, j'irai ce soir ! Alors, tu comprends, la lune se lève à neuf heures ! je partirai à dix ! aie soin de me préparer mon arbalète qui est au grenier.

— Je vais la chercher, dit Martine avec soumission.

Martine monta au grenier, et, avant de s'occuper de l'arbalète, plaça un linge blanc en travers de la lucarne qui regardait le château. Voici ce que disait ce linge :

— Il fait clair de lune ce soir. C'est un temps de braconne. Fin renard, ce soir le poulailler sera sans défense...

A 10 heures, Tiphaine sortit de l'auberge dont il ferma la porte à double tour et dont il emporta la clef. Quant aux fenêtres, elles étaient bardées de fer comme des meurtrières de prison.

Vingt minutes après le départ de Tiphaine, le cornette était dans la chambre de Martine. Par où diable peuvent bien passer les amoureux quand portes, fenêtres et cheminées leur sont défendues ?

Martine ne dormait pas, ni le cornette, ni Roland de Saint-André. Quand à Lorédan et à ses sacripants, ils ronflaient sur du foin, dans un bâtiment sis à trente pas de l'auberge, et qui servait de magasin de fourrage.

Roland dans sa chambre sans lumière, assis près de la fenêtre ouverte, contemplait le château qui se plaquait en noir sur un ciel baigné de lune.

— Elle est là ! Je n'ai plus que deux jours pour forcer les portes qui doivent s'ouvrir devant le roi. Je les forcerai !...

Ce monologue fut interrompu par un sonor éclat de rire. Roland se redressa et tira son poignard : il n'y avait personne dans la chambre. Il prêta l'oreille et entendit une voix fraîche :

— Allons, ne riez pas si fort, soyez sage, mon beau cornette.

— Jolie Martine, répondit une voix plus mâle, pourquoi ne rirais-je pas quand les pâtés de maître Tiphaine sont si bons, son vin si généreux, et sa femme si agréable ?

Roland entendit un bruit de baisers, puis de gobelets.

— A la santé de maître Tiphaine ! ricana la voix mâle.

— A sa santé, pauvre cher homme ! dit la voix fraîche. Mais, avec vos rires, vous allez réveiller ce jeune seigneur qui dort à côté. Il est généreux. C'est une bonne aubaine pour l'auberge. Il ne faut pas l'empêcher de dormir. Je veux bien tromper Tiphaine, mais non ruiner l'auberge.

— Au diable le gentilhomme ! cria le cornette.

— Par où diable a pu passer l'amoureux de l'hôtesse ? songea Roland, et par où diable va-t-il s'en aller ?

Roland se remit à écouter. En mettant bout à bout les lambeaux de cette conversation, Roland apprit : 1° Que le sieur Tiphaine, deux ou trois fois la semaine, était aussi trompé que peut l'être un mari ; 2° Que l'amoureux s'appelait Agénor de son petit nom ; 3° Qu'il appartenait à la garnison du château.

Roland se dit que la cornette allait lui ouvrir les portes du château ! Il s'installa sur un escabeau, près de la porte. Il n'entendit plus rien. Mais il en savait assez : lorsque le cornette s'en irait, il était résolu à lui dire :

— Voulez-vous me conduire dans le château ? Sans quoi, j'aurais, moi, le regret de vous couper la gorge.

Roland attendit longtemps. Enfin, il entendit s'ouvrir la porte de la chambre voisine.

Roland sortit, et vit une lumière qui s'enfonçait dans l'escalier. Il se mit à descendre avec une légèreté silencieuse. L'escalier conduisait à la cuisine. La lumière continua à descendre et de s'enfoncer dans un escalier de pierre qui conduisait aux caves.

— Le cornette a encore soif !

Roland arrivé au bas de l'escalier, ne vit plus que la lumière posée sur le sol. Martine et le cornette avaient disparu.

Roland se vit dans un caveau, dont la voûte se soutenait sur huit arcs-doubleaux qui venaient s'appuyer sur un pilier central massif. Sur l'une des faces de ce caveau s'ouvrait un couloir qui pouvait se fermer au moyen d'une porte en chêne. A dix pas de là, le couloir était barré par une nouvelle porte — en fer, cette fois.

Le caveau avait dû, autrefois, se trouver sous quelque pavillon isolé qui servait de retraite en cas d'invasion du château. Le souterrain reliait le pavillon au château et on pouvait se sauver par là.

Roland vit la porte de chêne ouverte. Dans le souterrain, le cornette faisait ses adieux à Martine. (à suivre)